



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 249

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-79741-8

Document de recherche

Direction des études analytiques
documents de recherche

Sommaire de : Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans

par René Morissette et Garnett Picot

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24- F, immeuble R.- H.- Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Sommaire de : Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans

par René Morissette et Garnett Picot

11F0019 n° 249
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-79741-8

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.H. Coats, Ottawa, ON K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements:
Service national de renseignements: 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Avril 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté » de, s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, de l'issue, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forum et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de Services d'octroi de licences, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

I. Introduction

Le présent article résume les conclusions de documents de recherche récents¹ préparés par les analystes de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada portant sur le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables. Nous aborderons tout d'abord l'évolution des salaires au Canada de 1981 à 2004, puis nous examinerons de plus près le travail peu rémunéré au cours des deux dernières décennies. Nous tâcherons ensuite de déterminer dans quelle mesure les travailleurs peu rémunérés vivent dans des familles à faible revenu, puis nous nous pencherons sur le recul sur le marché du travail des couples peu scolarisés et des immigrants récents.

II. Contexte : salaires de 1981 à 2004

Il y a eu au cours des deux dernières décennies de nombreux changements susceptibles d'influer sur les niveaux salariaux et la stabilité de l'emploi au Canada : croissance du commerce international, mouvement de délocalisation qui s'amplifie, évolution technologique axée sur l'informatique, déplacement du travail hors de l'industrie secondaire, décroissance des taux de syndicalisation et de la part de l'emploi global que détiennent les grandes entreprises. Il faut ajouter que le capital humain des travailleurs s'est nettement enrichi, particulièrement chez les femmes. Malgré tout, de 1981 à 2004, le salaire horaire s'est révélé remarquablement stable : chez les salariés de 17 à 64 ans, le salaire horaire médian (en dollars de 2001) est resté à 15 \$ environ.

Toutefois, les salaires n'ont pas évolué au même rythme dans l'emploi à plein temps et l'emploi à temps partiel. Dans le premier cas, le salaire horaire médian a augmenté d'environ 5 % et, dans le second, il a diminué de 15 %. En outre, le salaire médian a décliné chez les travailleurs nouvellement embauchés. Le salaire horaire médian des travailleurs de sexe masculin de 25 à 64 ans ayant deux ans d'ancienneté ou moins a baissé de 13 % de 1981 à 2004; chez les femmes, il a baissé de 2 %, mais chez les travailleurs ayant plus de deux ans d'ancienneté, les salaires des hommes et des femmes ont augmenté de 4 % et de 14 % respectivement (Morissette et Johnson 2005: 14).

Les travailleurs nouvellement embauchés (à l'exception des femmes de 25 à 34 ans) ont subi un recul salarial par rapport aux autres travailleurs *à l'intérieur* de tous les groupes d'âge. Le salaire médian des hommes et des femmes nouvellement embauchés de 45 à 64 ans a été en décroissance ou en stagnation de 1981 à 2004 tandis que chez les travailleurs des deux sexes ayant plus d'ancienneté, il a augmenté de 14 % à 22 %. Le recul salarial de la main-d'œuvre nouvellement embauchée ne s'est pas produit dans une industrie particulière : le salaire médian des hommes nouvellement embauchés dans l'industrie secondaire a diminué de 19 %, comparativement à une baisse de 11 % dans les industries primaire et tertiaire. En outre, une fois prises en compte les variations d'âge, de scolarisation, de syndicalisation, d'emploi à temps partiel, d'industrie et de profession, environ 80 % et 50 % du recul salarial observé, respectivement, dans le cas des hommes et des femmes nouvellement embauchés demeure inexpliqué (Morissette et Johnson, 2005).

1. Morissette (2004), Chung (2004), Morissette et Johnson (2004, 2005), Morissette et Zhang (2005).

III. Travail peu rémunéré et travail précaire

III.1 Fréquence du travail peu rémunéré : Dans l'ensemble, la proportion d'emplois peu rémunérés est demeurée stable au cours des vingt dernières années. En 1981, 17 % des emplois occupés par des travailleurs de 25 à 64 ans commandaient un salaire horaire de moins de 10 \$ (en dollars de 2001) et, en 2004, le pourcentage était de 16 %. Ainsi, les conditions économiques ont eu beau s'améliorer, cette fréquence est demeurée à peu près la même. Par contre, la proportion d'emplois bien rémunérés (commandant un salaire horaire de 30 \$ et plus) a augmenté, passant de 8,5 % en 1981 à 11,4 % en 2004.

Comme la main-d'œuvre a gagné en expérience et est devenue plus instruite au cours des vingt dernières années, on pourrait s'attendre à ce que la fréquence du travail peu rémunéré diminue au fil du temps. Toutefois, ce n'est pas ce qu'on observe, puisque les travailleurs peu rémunérés sont devenus proportionnellement plus nombreux à l'intérieur des groupes démographiques, particulièrement chez les jeunes travailleurs moins instruits (de 25 à 34 ans) et chez les immigrants récents. L'évolution des caractéristiques des travailleurs (âge, scolarité, sexe, statut d'immigrant et appartenance à une minorité visible) a fait diminuer la fréquence du travail peu rémunéré dans une proportion de quatre à six. Mais cette tendance a été contrebalancée par la fréquence croissante de la faible rémunération à l'intérieur des cellules.

III.2 Caractéristiques des emplois peu rémunérés : La fréquence du travail peu rémunéré n'a guère varié depuis vingt ans, mais les caractéristiques des emplois faiblement rémunérés, comme les salaires et les taux de participation à un régime de retraite et de syndicalisation, pourraient avoir changé de façon marquée. Selon l'échantillon considéré, le salaire horaire moyen dans les emplois peu rémunérés a très peu changé de 1981 à 2004, affichant une hausse de 2 % à 7 %. En revanche, Chung (2004) constate que le salaire hebdomadaire moyen des employés à plein temps peu rémunérés a reculé de 8 % de 1980 à 2000. Ensemble, ces résultats indiquent que les taux de rémunération des travailleurs peu rémunérés ne se sont pas améliorés sensiblement. Le taux de participation à un régime de retraite des travailleuses peu rémunérées est demeuré virtuellement inchangé de 1984 à 1998, tandis qu'il a augmenté légèrement dans le cas des travailleurs de sexe masculin. Dans l'ensemble, les taux des travailleurs peu rémunérés étaient au moins trois fois inférieurs à ceux des autres travailleurs. Enfin, les taux de syndicalisation ont baissé, moins toutefois dans le cas des travailleurs de sexe féminin que dans celui des travailleurs de sexe masculin.

III.3 Risque de perte d'emploi chez les travailleurs peu rémunérés : La probabilité d'un licenciement définitif n'a guère varié entre le milieu des années 80 et le milieu des années 1990 (Picot et Lin, 1997). Toutefois, la baisse du taux d'embauchage au milieu des années 1990 montre que même si les risques de licenciement définitif n'ont pas augmenté, les chances des travailleurs de trouver un nouvel emploi ont diminué (Picot, Heisz et Nakamura, 2001). Par conséquent, les travailleurs hésitant à quitter leur emploi, les taux de démission ont été beaucoup plus faibles. La durée moyenne d'occupation de l'emploi était donc en hausse plutôt qu'en baisse comme on le croyait généralement à l'époque (Heisz et Walsh, 2002). Cette tendance s'est maintenue durant la dernière moitié des années 1990. En 1989, la proportion de travailleurs en licenciement définitif s'établissait à 5,9 %; en 1999, elle était de 5,7 % (Morissette, 2004). En même temps, les taux d'embauchage ont baissé et les taux de démission sont tombés de 9,2 % en 1989 à 7,3 % en 1999. Ainsi, la durée moyenne d'occupation de l'emploi a augmenté.

Pour déterminer si le risque de perte d'emploi a augmenté chez les travailleurs peu rémunérés, nous examinons les taux de licenciement définitif des travailleurs dont les gains annuels étaient inférieurs à 20 000 \$ (en dollars de 1999) l'année précédant leur licenciement. De 1983 à 1999, les taux de licenciement définitif ont varié de 7,6 % à 10,8 % dans ce groupe, évoluant à la hausse en période de récession et à la baisse en période d'expansion (Morissette, 2004). Les taux de licenciement définitif n'étaient pas plus élevés en 1999 (7,6 %) qu'en 1989 (7,9 %), de sorte que les données n'indiquent pas un risque accru de perte d'emploi chez les travailleurs peu rémunérés².

III.4 Emploi temporaire : Malgré la constatation selon laquelle le risque de perte d'emploi n'a guère évolué chez les travailleurs peu rémunérés, on observe que chez les travailleurs de 25 à 64 ans du secteur privé, la proportion d'emplois temporaires est passée de 5 % en 1989 à 9 % en 2004. Ces chiffres comprennent tous les emplois, c'est-à-dire aussi ceux qui ont été occupés par le personnel clé durant plusieurs années. En 1989, 11 % des employés nouvellement embauchés (ceux ayant deux années d'ancienneté ou moins) occupaient des emplois temporaires (Morissette et Johnson, 2005) et, en 2004, 21 % de tous les emplois occupés par des travailleurs nouvellement embauchés étaient temporaires. Si l'on prend donc le sous-ensemble des salariés nouvellement embauchés, on constate que, dans le secteur privé, l'emploi temporaire a progressé de dix points, soit plus du double de la hausse relevée pour l'ensemble des travailleurs du secteur privé. Chez les employés ayant un an d'ancienneté au moins, la fréquence du travail temporaire est passée de 14 % en 1989 à 25 % en 2004.

III.5 Travailleurs échappant à des conditions de faible rémunération : Même si la proportion d'emplois faiblement rémunérés n'a pas diminué, il se peut que plus de travailleurs s'en servent pour accéder à des emplois plus rémunérateurs. En pareil cas, la durée moyenne d'occupation des emplois peu rémunérés devrait diminuer. Il y a lieu de penser que c'est effectivement le cas, puisque les travailleurs peu rémunérés sont de plus en plus scolarisés (comme presque tous les autres groupes de travailleurs) et qu'il existe une corrélation positive entre les niveaux de scolarité supérieurs et la probabilité de quitter un emploi faiblement rémunéré (Janz, 2004).

Morissette et Zhang (2005) font le suivi des travailleurs sur une période de quatre ans durant la dernière partie du stade d'expansion du cycle économique tant dans les années 1980 que dans les années 1990 (c.-à-d. de 1985 à 1989 et de 1996 à 2000) et tâchent de déterminer dans quelle proportion les travailleurs peu rémunérés (ceux gagnant moins de 23 551 \$ en dollars de 2001) parviennent à échapper à des conditions de faible rémunération après quatre ans. Pour les hommes de 30 ans et plus, les chances d'échapper à des conditions de faible rémunération n'étaient pas sensiblement supérieures de 1996 à 2000 que de 1985 à 1989, deux périodes où le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans s'est établi en moyenne à 7,3 %. Chez les hommes de 25 à 29 ans, les chances se sont légèrement améliorées³. Dans toute la population féminine faiblement rémunérée, seules les femmes de 25 à 29 ans ont nettement gagné en mobilité ascendante; dans leur cas, les probabilités d'affranchissement de conditions de faible

2. Il convient de signaler que, par rapport aux salariés gagnant 50 000 \$ et plus (en dollars de 1999) l'année précédant leur licenciement, les travailleurs gagnant moins de 20 000 \$ sont généralement trois fois plus susceptibles d'être licenciés de façon définitive.

3. Morissette et Zhang (2005) constatent que l'affranchissement des conditions de faible rémunération n'a pas nécessairement un caractère permanent puisque le quart des travailleurs en affranchissement après quatre ans retombent dans les conditions de faible rémunération dans les quatre années qui suivent.

rémunération ont augmenté d'environ six points de 1985-1989 et 1996-2000. Chez les travailleuses plus âgées, les possibilités de mobilité ascendante ont très peu évolué.

Ainsi, malgré un niveau de scolarité de plus en plus élevé, les hommes peu rémunérés n'avaient pas plus de chances d'échapper à la faible rémunération au milieu des années 1990 que leurs homologues au milieu des années 1980. Ainsi, la mobilité ascendante des hommes peu rémunérés pour un niveau donné de scolarité a donc sûrement baissé, et fort probablement chez les hommes moins instruits.

IV. Travailleurs peu rémunérés ayant un faible revenu

Les moyens économiques dont dispose une personne peuvent provenir en partie d'autres membres de sa famille. Ainsi, la personne qui occupe un emploi dont la rémunération ne suffit pas à la garder au-dessus du seuil de faible revenu (selon la définition de Statistique Canada du seuil de faible revenu avant impôt et après transferts) n'est pas nécessairement en situation de faible revenu. Selon Chung (2004), seulement 30 % des travailleurs peu rémunérés appartenaient à des familles à faible revenu en 2000. Cette proportion est inchangée depuis 1980. Par conséquent, la plupart des travailleurs peu rémunérés ne vivent *pas* dans des conditions de faible revenu maintenant, et ne vivaient pas dans ces conditions il y a vingt ans.

Les résultats de l'analyse de décomposition semblent indiquer que l'évolution de la structure de la famille (soit la proportion croissante de familles monoparentales et de personnes seules) a eu tendance à accroître de deux à trois points la fréquence du faible revenu chez les travailleurs peu rémunérés. Pourtant, d'autres facteurs comme la croissance du nombre de familles comptant deux soutiens et le plus haut niveau d'expérience des travailleurs peu rémunérés ont fait contrepoids à ces influences, laissant inchangée dans l'ensemble la fréquence du faible revenu chez les travailleurs peu rémunérés.

Même si entre le tiers et la moitié des périodes de faible revenu ne dure pas plus d'un an (Morissette et Zhang, 2001; Finnie et Sweetman, 2003) et si moins de 30 % des travailleurs peu rémunérés appartiennent à des familles où la faiblesse du revenu est un phénomène *persistant*, du point de vue du bien-être économique, nous nous préoccupons des travailleurs qui à la fois sont peu rémunérés et vivent dans des familles à faible revenu. En 1980 et en 2000, c'était le cas d'environ 5 % des employés à temps plein.

Dans certains groupes, on risque davantage d'être un travailleur faiblement rémunéré dans une famille à faible revenu. Les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes de se trouver dans cette situation (5,5 % contre 4,4 % chez les hommes). Les taux sont plus élevés chez les personnes seules (16 % des travailleurs de sexe masculin seuls étaient à la fois peu rémunérés et en situation de faible revenu comparativement à 22 % des femmes seules) et chez les mères de famille monoparentale (13 %). Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, les immigrants récents et les personnes vivant seules sont également plus susceptibles d'être à la fois peu rémunérées et à faible revenu.

Certains groupes représentent une proportion plus forte de la population totale de travailleurs peu rémunérés appartenant à des familles à faible revenu. En 2000, les personnes n'ayant pas un diplôme d'études secondaires, les immigrants récents, les personnes seules, les mères de famille

monoparentale et les personnes vivant seules représentaient 71 % de tous les travailleurs à temps plein occupant des emplois peu rémunérés *et* à faible revenu, mais seulement 37 % de tous les travailleurs à temps plein. Les proportions correspondantes pour 1980 sont 79 % et 49 %, respectivement.

Dans certains groupes, le risque d'être un travailleur peu rémunéré dans une famille à faible revenu a augmenté. Les hommes de 35 à 54 ans ayant immigré récemment ou à moyen terme ont vu leur risque de faible rémunération et de faible revenu doubler de 1980 à 2000. Pour les hommes de 25 à 34 ans moins instruits, le taux est passé de 4 % en 1980 à 7 % en 2000; les jeunes gens des deux sexes de moins de 25 ans et les hommes seuls ayant moins de 40 ans risquent davantage de tomber dans cette double vulnérabilité de la rémunération et du revenu. En revanche, les hommes et les femmes seuls de 40 ans et plus s'exposaient bien moins à cette double faiblesse en 2000 qu'en 1980.

V. Deux groupes de plus en plus vulnérables : immigrants récents et gens moins scolarisés

Immigrants récents : La proportion d'immigrants récents (arrivés au Canada durant les cinq ans précédant l'année de référence du recensement) peu rémunérés et appartenant à des familles à faible revenu a augmenté, passant de 9 % en 1980 à 12 % en 2000. Les gains des nouveaux immigrants ont constamment baissé de 1980 à 1995 et ont légèrement augmenté de 1995 à 2000 (Frenette et Morissette, 2003; Green et Worswick, 2002). Par conséquent, les taux de faible revenu des familles d'immigrants récents ont augmenté de 1980 à 2000, tandis que ceux des familles de Canadiens de souche ont diminué. En 1980, les taux de faible revenu des immigrants récents étaient 1,4 fois plus élevés que ceux des Canadiens de souche. En 2000, ils étaient 2,5 fois plus élevés (Picot et Hou, 2003). Cela s'est produit bien que le nombre d'années de scolarité des nouveaux immigrants ait augmenté très considérablement (Picot et Hou, 2003)⁴. Des études récentes laissent supposer que la détérioration de la situation économique des nouveaux immigrants est liée à l'évolution de leurs caractéristiques (pays d'origine, compétence linguistique), à une baisse du rendement de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger et à une détérioration générale des résultats sur le marché du travail des nouveaux entrants sur le marché du travail (Aydemir et Skuterud, 2004; Green et Worswick, 2002; Picot, 2004).

Familles moins scolarisées : De 1980 à 2000, les gains hebdomadaires médians des jeunes hommes ayant un diplôme d'études secondaires et occupant un emploi dans le secteur privé ont baissé de 20 % (Morissette, Ostrovsky et Picot, 2004). Chez les couples formés de Canadiens de souche (et où les hommes ont de 25 à 34 ans), chacun des partenaires ayant fait des études secondaires ou moins, les gains des hommes ont diminué entre 15 % et 28 % de 1980 à 2000 (Morissette et Johnson, 2004). Même si les femmes ont accru tant leurs heures de travail que leur salaire, d'où un apport croissant au revenu familial, la croissance des gains féminins n'a pas entièrement compensé la baisse des gains des hommes peu scolarisés. Chez les jeunes couples formés de Canadiens de souche ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, le revenu du travail a diminué de 6 % à 15 % même si l'on tient compte de l'apport des gains des femmes.

4. En 1980, 22 % de tous les nouveaux immigrants travaillant à plein temps toute l'année étaient titulaires d'un diplôme universitaire. En 2000, cette proportion avait doublé, passant à 44 % (Frenette et Morissette, 2003).

Chez les jeunes couples plus scolarisés, les hommes n'ont guère vu leurs gains évoluer, tandis que les gains des femmes ont augmenté de façon appréciable (en raison de l'augmentation du nombre d'heures travaillées et des salaires). Les gains ont augmenté de 14 % chez les jeunes couples où l'homme et la femme étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Ainsi, l'écart entre les gains des familles mieux instruites et ceux des familles plus instruites s'est creusé.

On observe des tendances semblables chez les familles plus âgées, c'est-à-dire celles où les hommes ont de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans. Dans ces familles, la baisse des gains des hommes moins scolarisés est moins marquée et la croissance du revenu du travail des femmes a davantage un effet compensateur. Néanmoins, les gains familiaux stagnent ou décroissent chez les couples moins instruits, tandis qu'ils augmentent chez les couples plus scolarisés.

VI. Conclusions

Malgré la croissance considérable du capital humain des travailleurs, le salaire médian a peu augmenté au cours des vingt dernières années au Canada. Étant donné la croissance économique et du capital humain, on aurait pu s'attendre à ce que la proportion de travailleurs dans des emplois faiblement rémunérés diminue, mais la fréquence du travail faiblement rémunéré a été plutôt stable.

Les travailleurs peu rémunérés sont maintenant plus scolarisés et les niveaux de scolarité plus élevés sont associés à une plus forte probabilité d'affranchissement des conditions de faible rémunération. Toutefois, les travailleurs peu rémunérés n'ont pas vu s'accroître leurs chances d'échapper à de telles conditions. Pour les travailleurs peu scolarisés, la probabilité de s'affranchir du travail peu rémunéré a peut-être même baissé.

Si le salaire médian, la proportion de travailleurs occupant des emplois peu rémunérés et les chances d'échapper à des conditions de faible rémunération ont été stables dans l'ensemble, plusieurs changements importants sont néanmoins survenus. En premier lieu, le salaire horaire des jeunes travailleurs a diminué, surtout chez les jeunes hommes. En deuxième lieu, on observe une baisse des gains annuels réels des hommes peu instruits de tout âge (Morissette et Johnson, 2004). En troisième lieu, les gains annuels réels des nouveaux immigrants de sexe masculin ont baissé. En quatrième lieu, le salaire horaire des travailleurs nouvellement embauchés a diminué par rapport à celui des autres travailleurs, même à l'intérieur des groupes de rémunération. En cinquième lieu, les employés nouvellement embauchés se sont vu de plus en plus offrir des emplois temporaires. En sixième lieu, les taux de participation à un régime de retraite ont diminué chez les travailleurs de sexe masculin (Morissette et Johnson, 2005). Ces tendances méritent qu'on s'y attache. La baisse des salaires relatifs des nouveaux employés est-elle simplement une nouvelle forme du processus d'appariement travailleurs-emplois? Une fois ces liens fermement établis, les salaires des nouveaux embauchés réintégreront-ils le profil habituel âge-gains? Ou bien, cette baisse annonce-t-elle une tendance à la baisse des salaires à l'avenir, éventuellement liée aux pressions concurrentielles croissantes qui s'exercent sur les entreprises? Cette contraction salariale s'observerait d'abord chez les travailleurs nouvellement embauchés, puis chez les autres travailleurs, entraînant d'importantes répercussions sur le niveau de vie des travailleurs.

Si ceux qui travaillent à plein temps toute l'année n'ont pas droit à un « salaire de subsistance », un recours aux programmes gouvernementaux sera peut-être nécessaire. Dans ce contexte, il pourrait être souhaitable de veiller à ce que le revenu tiré d'un travail à plein temps toute l'année suffise à conjurer les conditions de faible revenu.

La privation économique, telle que mesurée par l'appartenance à une famille à faible revenu, ne se propage pas chez les travailleurs peu rémunérés. Cette stabilité étonne, étant donné la croissance de l'économie et de la scolarité ainsi que l'évolution de la structure familiale. La proportion de familles comptant deux soutiens a augmenté, ce qui aurait dû entraîner un recul de la privation économique chez les travailleurs faiblement rémunérés. Toutefois, la proportion de familles comptant un seul soutien a aussi augmenté. Les deux tendances semblent s'être compensées avec pour résultat une absence relative d'évolution de la faiblesse du revenu chez les travailleurs peu rémunérés.

La hausse remarquable du niveau de scolarité chez les femmes et la tendance qui s'accroît chez les hommes et les femmes de niveau de scolarité similaire à former un ménage ont fait naître une catégorie de couples auxquels les chocs négatifs de revenu seront sans doute épargnés, c'est-à-dire la catégorie des couples formés de deux diplômés universitaires. Ces couples représentaient 10 % de tous les couples de Canadiens de souche en 2000, en hausse par rapport à 4 % en 1980 (Morissette et Johnson, 2004). Comparativement à leurs homologues moins scolarisés, ils sont plus susceptibles de recevoir un revenu du travail élevé, d'où la possibilité pour eux de beaucoup économiser (pour se prémunir contre les pertes de revenu causées par les licenciements), ils sont moins susceptibles d'être licenciés de façon définitive et, en cas de licenciement, ils sont plus susceptibles de pouvoir compter sur un autre soutien de famille important.

En 2000, les personnes appartenant à des familles ne pouvant compter sur la rémunération d'un autre soutien de famille adulte (mères de famille monoparentale, personnes vivant seules et personnes seules), les immigrants récents et les personnes moins scolarisées représentaient environ les trois quarts de tous les travailleurs peu rémunérés appartenant à des familles à faible revenu. Le sort des deux derniers groupes a nettement empiré sur le marché du travail.

Malgré leurs gains en hausse, les épouses des jeunes hommes peu scolarisés n'ont pu entièrement compenser le recul salarial de leur conjoint, de sorte que le revenu du travail des jeunes couples peu instruits a diminué. En outre, la plupart des femmes qui vivent avec un homme peu scolarisé sont elles-mêmes peu scolarisées⁵. Enfin, de 1980 à 2000, les gains des femmes ont augmenté *moins* chez les couples où l'homme est peu scolarisé que chez ceux où l'homme a un niveau de scolarité élevé, ce qui nous rappelle que les femmes peu instruites n'ont qu'une capacité restreinte de combler les pertes salariales des hommes.

5. Sur le nombre total de femmes formant un couple de Canadiens de souche avec un homme de 25 à 54 ans ayant fait des études secondaires ou moins, 64 % avaient un diplôme d'études secondaires ou moins en 2001.

Bibliographie

- Aydemir, A. et M. Skuterud. 2004. « Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000 ». Direction des études analytiques, document de recherche. N° 11F0019MIF2004225 au catalogue. Ottawa°: Statistique Canada.
- Chung, L. 2004. « Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu? » *L'emploi et le revenu en perspective*. 16, 4 : 25–35. No. 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada.
- Finnie, R. et A. Sweetman. 2003. « Poverty Dynamics : Empirical Evidence for Canada ». *Revue canadienne d'économie*. 36, 2 : 291–325.
- Frenette, M. et R. Morissette. 2003. « Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières Décennies ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2003215 au catalogue.
- Green, D.A. et C. Worswick. 2002. « Gains des immigrants de sexe masculin au Canada : Effets de l'intégration au marché du travail et avantages de l'expérience acquise à l'étranger ». Une étude préparée pour Recherche stratégiques et statistiques, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Heisz, A. et M. Walsh. 2002. « Évolution de la stabilité d'emploi au Canada : tendances et comparaisons avec les résultats américains ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2002162 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Janz, T. 2004. « Les emplois peu rémunérés et l'ascension professionnelle 1996-2001 ». Statistique Canada, Série de documents de recherche – Revenu. N° 75F0002MIF2004003 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. 2004. « Les taux de mise à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada? » Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2004218 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et A. Johnson. 2004. « Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000 ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2004230 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et A. Johnson. 2005. « Les bons emplois disparaissent-ils au Canada? » Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2005239 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R., Y. Ostrovsky and G. Picot. 2004. « Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2004232 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

- Morissette, R. et X. Zhang. 2001. « À faible revenu pendant plusieurs années » *L'emploi et le revenu en perspective*. 13, 2 : 25–36. No. 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et X. Zhang. 2005. « Escaping Low Earnings, 1983-2000 ». *L'emploi et le revenu en perspective*. À venir, avril 2005.
- Picot, G. 2004. “The Deteriorating Economic Welfare of Canadian Immigrants.” *Canadian Journal of Urban Research*. 13, 1 : 25–45.
- Picot, G., A. Heisz et A. Nakamura. 2001. « Durée d’occupation des emplois, mobilité des travailleurs et marché du travail des jeunes dans les années 1990 ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2001155 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, G. et F. Hou. 2003. « La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2003198 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, G. et Z. Lin. 1997. « Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990? » Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF1997096 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
-